

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 04 AVRIL 2014**

L'an deux mil quatorze, et le quatre avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROCHE Christian, Maire

**Présents :** M. ROCHE Christian, M. SOZET Jacques, Mme CHAZOT Catherine,  
M. DUMONT Éric, Mme MOURIER-DUVIGNAUD Karine,  
M. CROS Maxime, Mme FAURIE Odile, M. CHASTAGNIER Guy,  
M. FOUREL Jean-Philippe, M. GACHE Raoul, Mme PANAYE Sylvia,  
M. NOUAILLE Olivier

**Absent excusé :** M. MARMEY Frédéric, M. BERT Jean-Michel, M. OLLIVIER  
Frédéric

M. MARMEY F. a donné pouvoir à M. FOUREL J.P. pour voter en son nom au cours de cette réunion.

M. OLLIVIER F. a donné pouvoir à Mme CHAZOT C. pour voter en son nom au cours de cette réunion.

## **DELIBERATIONS**

### **A - Désignation des délégués à différents syndicats et organismes**

M. le maire explique au conseil municipal que la commune adhère à différents syndicats et organismes, et qu'il est nécessaire de désigner des délégués qui siègeront au Conseil d'Administration de chaque syndicat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré désigne les délégués suivants :

**SIVOM AY & OZON** \* M. ROCHE Christian (titulaire)  
\* M. DUMONT Éric (titulaire)

**SIVU des Inforoutes de l'Ardèche** \* M. OLLIVIER Frédéric

**Syndicat des Eaux Cance-Doux** \* M. MARMEY Frédéric (titulaire)  
\* M. NOUAILLE Olivier (titulaire)

**Maison de retraite "les Charmes" de Satillieu** \* M. GACHE Raoul

**Centre de Soins de Satillieu** \* M. GACHE Raoul

**Office de Tourisme de Lalouvesc et du Val d'Ay**  
\* Mme CHAZOT Catherine (titulaire)  
\* Mme MOURIER-DUVIGNAUD Karine (suppléante)

**A.D.M.R de Satillieu** \* M. DUMONT Éric

**Correspondant défense :** \* M. MARMEY Frédéric

## **B – Désignation des diverses commissions communales**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, désigne comme suit les diverses commissions, à savoir.

### **Commission des finances**

- ROCHE Christian
- SOZET Jacques
- CHAZOT Catherine
- DUMONT Éric
- MARMEY Frédéric

### **Commission Voirie -Agriculture et Boisement**

- ROCHE Christian
- SOZET Jacques
- CHAZOT Catherine
- DUMONT Éric
- MARMEY Frédéric
- FOUREL Jean-Philippe
- FAURIE Odile
- BERT Jean-Michel
- GACHE Raoul
- MOURIER-DUVIGNAUD Karine
- CHASTAGNIER Guy
- NOUAILLE Olivier

### **Commission Communication - Culture - Sport**

- ROCHE Christian
- SOZET Jacques
- CHAZOT Catherine
- DUMONT Éric
- MARMEY Frédéric
- CROS Maxime
- NOUAILLE Olivier
- MOURIER-DUVIGNAUD Karine

### **Commission Village - Bâtiments Communaux et Urbanisme**

- ROCHE Christian
- SOZET Jacques
- CHAZOT Catherine
- DUMONT Éric
- MARMEY Frédéric
- CHASTAGNIER Guy

- FOUREL Jean-Philippe
- FAURIE Odile
- OLLIVIER Frédéric
- MOURIER-DUVIGNAUD Karine

#### **Commission des affaires scolaires**

- ROCHE Christian
- SOZET Jacques
- CHAZOT Catherine
- DUMONT Éric
- MARMEY Frédéric
- MOURIER-DUVIGNAUD Karine
- CROS Maxime
- PANAYE Sylvia

#### **Commission des Appels d'Offre et d'Adjudication**

- ROCHE Christian (Maire)
- NOUAILLE Olivier (titulaire)
- GACHE Raoul (titulaire)
- OLLIVIER Frédéric (titulaire)
- SOZET Jacques (suppléant)
- FOUREL Jean-Philippe (suppléant)
- DUMONT Éric (suppléant)

#### **C - Déclarations d'intention d'aliéner**

Monsieur le maire présente au conseil municipal deux déclarations d'intention d'aliéner :

- Demande située lieu-dit Le Village parcelles AH 85 de 1017 m<sup>2</sup> et AH 85 de 1017 m<sup>2</sup>
- Demande située lieu-dit Le Village parcelle AH 71 de 178 m<sup>2</sup>, AH 72 de 89 m<sup>2</sup>, AH 76 de 136 m<sup>2</sup>, AH 77 de 183 m<sup>2</sup>, AH 78 de 753 m<sup>2</sup> et AH 194 de 23 m<sup>2</sup>

Monsieur le maire propose au conseil municipal de ne pas préempter ces parcelles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de ne pas préempter les parcelles référencées ci-dessus.
- Charge le maire de toutes les démarches et signatures utiles.

#### **D - Ecole Primaire Publique de Préaux – Intervenant musique –Année scolaire 2014-2015**

Monsieur le maire présente au conseil municipal la demande de Mme VIALE Marie, directrice de l'école primaire publique de Préaux souhaitant faire bénéficier les trois <sup>classes</sup> de l'école d'un intervenant musique avec le syndicat mixte Ardèche Musique et Danse (cycle 1 15 séances de 30 minutes, cycle 2 et cycle 3 15 séances de 45 minutes).

Il précise que le coût de la prestation est de 938 € de l'heure. Le coût global de la prestation est de  $938 \times 2 = 1876$  €.

- Participation du Conseil Général de 40 % soit de 750.40 €
- Participation de la commune de 60 % soit 1125.60 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Donne un avis favorable et accepte de financer à hauteur de 1125.60 € un intervenant musique pour les trois classes de l'école publique pour l'année scolaire 2014-2015
- Autorise le maire à signer la convention « sensibilisation aux pratiques musicales à l'école – Année scolaire 2014-2015 » entre le Syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse, Conservatoire et la Commune de Préaux
- Charge le maire de toutes les démarches et signatures utiles.

### **E - Avenant à la Convention 2011-2013 entre le Centre de Gestion de la FPT 07 et la commune de PREAUX relative à l'intervention sur dossiers CNRACL**

Le maire rappelle au conseil municipal la délibération du 25/03/2011 concernant l'adhésion de la commune à la mission facultative relative à l'intervention du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche sur les dossiers CNRACL de la commune de Préaux.

Le maire propose au conseil municipal d'accepter la proposition du CDG 07, et l'avenant de prorogation à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et dont le terme serait à l'identique de celui prévu dans la convention CNRACL/CDG 07 (*fin du trimestre civil suivant la signature de la nouvelle convention ou au plus tard le 31/12/2014*).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte de prolonger son adhésion à la mission facultative relative à l'intervention du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche sur les dossiers CNRACL de la commune de Préaux
- Charge le maire de signer l'avenant à la Convention 2011-2013 entre le Centre de Gestion de la FPT 07 et la commune de PREAUX relative à l'intervention sur dossiers CNRACL
- Charge le maire de toutes les démarches et signatures utiles

### **F – Délégués du conseil municipal au C.C.A.S. de Préaux**

Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de désigner les délégués au Centre Communal d'Action Sociale de Préaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne les délégués.

La nouvelle composition du CCAS est la suivante:

- M GACHE Raoul
- Mme CHAZOT Catherine
- M. BERT Jean-Michel
- M. DUMONT Éric
- M. CHASTAGNIER Guy
- Mme FAURIE Odile
- M. SOZET Jacques

# DIVERSES INFORMATIONS

a) **Courrier de l'Inspection d'académie de l'Ardèche - Dépistage et suivi infirmiers dans les écoles – Matériel médical – Demande d'acquisition d'une toise et pèse-personne**

Le maire fait lecture au conseil du courrier de l'Inspection d'Académie de l'Ardèche en date du 24/02/2014 concernant une demande d'acquisition d'une toise et pèse-personne pour l'école publique. Le conseil décide de ne pas donner de suite à cette demande.

b) **Elections des membres du conseil national d'évaluation des normes**

Le maire donne à chaque conseiller une copie de la notice explicative transmise par le Préfet de l'Ardèche.

c) **Renouvellement des membres élus du comité des finances locales**

Le maire donne à chaque conseiller une copie de la notice explicative transmise par le Préfet de l'Ardèche.

d) **Divers**

• **Site internet pour la commune :**

Le maire rappelle au conseil qu'il souhaiterait qu'il y ait un site internet pour la commune, il précise que la commune de Saint Alban d'Ay a créé son site avec Campagnol outils fourni par l'Association des Maires Ruraux.

Mme Karine MOURIER-DUVIGNAUD fait part au conseil qu'elle est train de créer un site pour « la Ferme de l'Amélie » avec l'aide de l'Office du Tourisme du Val d'Ay.

M. Jacques SOZET informe le conseil que M. Paul DUTRONC se propose de créer le site pour la commune, il faudrait des volontaires pour définir les informations, les thèmes qui pourraient alimenter le site.

• **Travaux au logement communal Le Presbytère**

Le maire fait part au conseil qu'il a sollicité plusieurs entreprises pour des travaux de rénovation du logement communal Le Presbytère (travaux de plâtrerie notamment).

Les devis seront présentés lors du prochain conseil.

• **Adjoint techniques territoriaux de 2<sup>ème</sup> classe**

M. GACHE Raoul, conseil municipal, demande au maire si M. Laurent FONFREYDE, adjoint technique non titulaire embauché en mai 2013 en vue du départ en retraite de M. Michel GONNET le 30 avril 2014 souhaitait rester à la commune.

Le maire précise qu'effectivement M. Laurent FONFREYDE avait une opportunité pour un autre emploi pour septembre 2014, et qu'il doit donner une réponse à la commune courant mai sur le fait de rester ou non employé de la commune.

- **Tracteur communal**

M. GACHE Raoul, conseil municipal, demande au maire si le tracteur communal qui a des soucis de moteur allait être réparé. Le maire fait part au conseil que suite à une discussion avec les adjoints cet après-midi en mairie le tracteur communal allait être réparé coût estimé entre 1500 et 1800 € TTC.

- **Terrain en friche de M. CLOZEL**

M. FOUREL Jean-Philippe, conseiller municipal, sollicite le maire afin qu'il contacte M. CLOZEL René, propriétaire de la parcelle AE 93 au lieudit Royer, située derrière l'habitation de M. FAURITE Bernard et de celle de M. DUMONT Éric. M. FOUREL précise que cette parcelle n'a pas été nettoyée depuis plusieurs années.

Le maire précise que M. CLOZEL René est en maison de retraite, et qu'il va rechercher les coordonnées de son fils M. CLOZEL Frédéric pour lui demander de faire débroussailler le terrain.

- **Propriété PAVOISNE-CHAUVEAUX de Seyaret**

Mme FAURIE Odile demande au maire s'il y avait eu une réponse de l'UDAF du GARD concernant la propriété PAVOISME de Seyaret. Le maire précise qu'il a fait un courrier en R+AR à l'UDAF du GARD de Nîmes et qu'il leur avait demandé de bien vouloir sécuriser la ruine ou d'envisager de la céder afin qu'elle soit réhabilitée, et de faire débroussailler le jardin (BC 118) immédiatement.

A ce jour la commune n'a reçu aucune réponse.

- **Renouvellement de la station d'épuration**

Le maire informe le conseil municipal qu'une première réunion de démarrage a eu lieu avec le Bureau d'Etudes SOTREC, et M. Jonathan MALINEAU, Technicien au SIVOM Ay & Ozon le vendredi 28 mars en mairie. Le BE SOTREC devrait fournir un avant-projet dans les 2 mois.

Le conseil prend acte de toutes ces informations.

La séance est levée à 22 h 45

Le Maire : Christian ROCHE

